



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN



NUMÉRO 022



1<sup>re</sup> SESSION



41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 15 décembre 2011**

**Président**

**M. James Bezan**



## Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 15 décembre 2011

•(0850)

[Traduction]

**Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)):** Bonjour à tous.

Nous allons poursuivre l'étude de la disponibilité opérationnelle. Le vice-amiral Bruce Donaldson est avec nous ce matin. Il a déjà comparu devant le comité lorsque nous avons étudié le Budget supplémentaire des dépenses.

Tout le monde est présent.

Avant que le vice-amiral prenne la parole, je vous rappelle que vous avez jusqu'à demain pour présenter au greffier votre dernière liste de témoins afin que nous puissions organiser la fin de l'étude de la disponibilité opérationnelle. Nous aimerions avoir terminé en février.

De plus, la Chambre a approuvé notre voyage à Toronto et à Kingston et, comme nous tiendrons une séance publique à Kingston, pensez aux personnes que vous aimeriez voir y assister et y témoigner. Nous vous demandons de prendre cette réunion en considération lorsque vous présenterez votre liste de témoins aujourd'hui ou demain.

Sur ce, amiral, la parole est à vous.

**Vice-amiral Bruce Donaldson (vice-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale):** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

D'abord, je vous remercie de m'avoir invité à venir vous exposer mon point de vue sur la disponibilité opérationnelle en tant que vice-chef d'état-major de la Défense. Je vous remercie également de vous pencher sur cette question et de consacrer tant de temps à écouter un si grand nombre de mes collègues. Je vais essayer de répondre à toutes les questions que vous pouvez encore avoir alors que vous arrivez à la conclusion de cette première étape de l'étude.

Quand vous avez commencé à examiner la question de la disponibilité opérationnelle le mois dernier, vous avez entendu le général Natynczyk vous exposer quelques-uns de nos plus grands succès des deux dernières années sur le plan opérationnel, notamment notre prompt réaction au tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti et notre rapide déploiement en Libye le printemps dernier, et vous expliquer comment les Forces canadiennes ont pu avoir l'efficacité opérationnelle nécessaire dans ces situations grâce à leur niveau élevé de disponibilité opérationnelle.

Le général Natynczyk a défini très simplement la disponibilité opérationnelle comme étant « la capacité d'amener les bonnes personnes ayant les compétences et l'équipement requis à la bonne place au bon moment et de soutenir cet effort tant qu'il est requis par le gouvernement ».

[Français]

Depuis, vous avez entendu quelques-uns des nombreux intervenants de l'équipe de la Défense qui ont contribué à ces réalisations et dont les efforts aident les Forces canadiennes à atteindre la disponibilité opérationnelle et à la maintenir. Au cours des dernières semaines, ils vous ont présenté une foule de renseignements sur les conditions de la disponibilité opérationnelle, et vous avez soulevé d'excellentes questions au sujet de la gestion des coûts et de l'avenir des Forces canadiennes.

Comme je suis l'officier chargé de veiller à atteindre les objectifs du programme de la Défense, je suis peut-être bien placé pour répondre à certaines de ces questions.

[Traduction]

En particulier, je sais que certains membres du comité ont soulevé la question de la situation financière actuelle du gouvernement et de son incidence possible sur notre disponibilité opérationnelle. Je répondrai rapidement, monsieur le président, que la disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes et le niveau qu'elle atteindra changeront fort probablement beaucoup au cours des prochaines années. J'ajouterais cependant que la politique financière du gouvernement ne sera qu'un des nombreux facteurs en cause. C'est qu'au cours de la même période, les Forces canadiennes dans leur ensemble passeront à une nouvelle réalité stratégique.

Depuis maintenant près d'une décennie, les Forces canadiennes fonctionnent essentiellement en situation de guerre en raison de notre important engagement en Afghanistan. Pour ce qui est de la gestion des ressources, tous les paris sont ouverts lorsqu'un militaire part à la guerre. Pour atteindre nos objectifs opérationnels et protéger nos membres déployés, le gouvernement et les Forces canadiennes ont accepté une hausse considérable des coûts liés à l'équipement, au personnel et à la disponibilité opérationnelle. En plus de contribuer à notre succès en Afghanistan, cette augmentation à court terme de l'importance accordée aux opérations nous a aidés à atteindre le niveau supérieur de disponibilité opérationnelle dont vous a parlé le chef d'état-major et qui nous a permis de nous déployer si rapidement en Haïti et en Libye et de coordonner l'important programme de sécurité mis sur pied pour les Jeux olympiques de Vancouver ainsi que pour les réunions du G8 et du G20 en Ontario.

[Français]

Bien sûr, maintenant que notre mission de combat est terminée et que nous ne soutenons pas une force opérationnelle de 3 000 personnes dans la province de Kandahar, nous devons prendre des dispositions pour remettre nos besoins en ressources en équilibre avec notre grande priorité, qu'il s'agisse des priorités économiques des Canadiens ou du soutien à notre propre besoin à long terme en matière de capacité.

[Traduction]

Dans ce contexte, il n'est pas facile de déterminer combien investir dans la disponibilité opérationnelle. Pour toute opération potentielle, il faut répondre à un certain nombre de questions concernant la disponibilité opérationnelle: quelle sera la taille de l'opération, avec quelle rapidité faudra-t-il effectuer le déploiement, quel degré d'autonomie devons-nous avoir ou sur quels outils fournis par d'autres pays pourrions-nous compter, combien de temps nous faudra-t-il pour soutenir notre engagement et combien d'autres opérations devrions-nous être prêts à entreprendre en même temps?

Chacune de ces questions touche un aspect différent de la disponibilité opérationnelle de nos forces armées et, pour chacune d'elles, plus nous devenons ambitieux, plus importantes sont les ressources que nous devons être prêts à investir, des ressources qui ne peuvent alors pas être employées ailleurs, comme dans le développement de nouvelles capacités ou l'amélioration de notre infrastructure. Quelles qu'elles soient, nos réponses à ces questions doivent être réalistes, compte tenu des ressources budgétaires prévues, et viables à long terme.

Heureusement, nous savions que nous aurions à relever ces défis bien avant la fin de nos opérations de combat. Nous avons agi rapidement sur un certain nombre de fronts pour rééquilibrer les Forces canadiennes en fonction de cette transition. Comme d'autres ministères et organismes fédéraux, nous avons effectué un examen stratégique et nous continuons de soutenir le Plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit, mais nous avons également mis sur pied des programmes internes visant à tirer profit des leçons apprises au cours de nos opérations récentes afin de réorienter stratégiquement les structures et les pratiques de l'équipe de la défense et de nous préparer à relever les défis de l'avenir en matière de sécurité.

Cette entreprise de transformation est bien amorcée, mais il faudra du temps pour la mener à terme. Certaines des suggestions découlant de ces études et de ces initiatives sont déjà adoptées, tandis que d'autres sont encore à l'étude.

• (0855)

[Français]

Toutefois, bien qu'il soit trop tôt pour prédire le résultat exact, nous continuerons de viser le produit final, en l'occurrence d'assurer les trois rôles principaux décrits dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord, soit défendre les Canadiens au pays, participer à la défense de l'Amérique du Nord et faire preuve de leadership à l'étranger.

[Traduction]

Pour concrétiser cette vision, nous continuerons de respecter les quatre mêmes piliers, soit le personnel, l'équipement, l'infrastructure et la disponibilité opérationnelle, et nous répartirons nos ressources entre les quatre de façon équilibrée, car c'est ce qui génère des capacités efficaces et propres au déploiement. Après tout, même le meilleur des soldats ne peut être déployé sans des milliers d'heures d'entraînement, une base d'opération et tout le soutien matériel, logistique et médical qu'il lui faut. Même l'aéronef le plus perfectionné a besoin d'un pilote compétent, au sol ou à bord, d'une équipe fiable au sol, d'un hangar, d'une piste, du carburant adéquat et de l'armement approprié pour réussir sa mission.

Évidemment, pour nous adapter à ce nouveau contexte post-Afghanistan et atteindre le juste équilibre en matière d'investissement, il faudra prendre des décisions difficiles. Bâtir une nouvelle capacité ou même soutenir le niveau actuel de certaines capacités

que nous possédons déjà exigera des compromis ailleurs. Comme l'a indiqué le chef d'état-major de la Défense, la disponibilité opérationnelle coûte cher; il nous faudra donc être stratégiques et sélectifs dans l'utilisation et la répartition de nos ressources.

[Français]

Malheureusement, ce travail pourrait nous obliger à sacrifier une partie de notre agilité et de notre souplesse opérationnelles à court terme afin que nous puissions produire les capacités dont nous aurons besoin à long terme.

[Traduction]

Je ne peux pas promettre qu'au cours des prochaines années, nous pourrions soutenir nos six missions principales simultanément comme nous l'avons fait en 2010. Ce que je peux promettre, cependant, c'est que les Forces canadiennes pourront fournir le meilleur rendement opérationnel possible avec les ressources dont elles disposent. Après tout, monsieur le président, la Défense nationale a une excellente équipe intégrée, qui a une vision commune et un bilan impressionnant, et je pense que si nous poursuivons le magnifique travail amorcé, nous avons toutes les raisons de croire que nous continuerons à répondre aux besoins des Canadiens et du gouvernement en matière de défense et de sécurité.

[Français]

Je vous remercie infiniment et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci de vos remarques préliminaires, amiral.

Nous passons à notre première série de questions. Monsieur Kellway, vous disposez de sept minutes.

**M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD):** Merci beaucoup.

Vice-amiral, je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui.

À bien des égards, vos propos ressemblent beaucoup à ceux du chef d'état-major et des autres commandants des diverses sections des Forces canadiennes qui ont comparu devant nous, car vous avez donné la même définition de la disponibilité opérationnelle, vous avez parlé de transformation et vous avez aussi conclu que les forces armées sont prêtes à tenir leurs engagements.

Y a-t-il quelque chose dans votre exposé de ce matin qui laisse entendre que les Forces canadiennes ne sont pas prêtes?

**Vam Bruce Donaldson:** Non, monsieur. Mais ce que je peux affirmer, c'est que nous sommes tournés vers l'avenir et que ce qu'il faut se demander, c'est ce pour quoi nous sommes prêts. Cela relève de décisions politiques prises par le gouvernement. Ce sont des décisions qu'il faudra prendre pour que, dans un contexte où les ressources sont limitées, comme elles le sont pour tout le monde, nous puissions réellement façonner et orienter les forces armées de manière à ce qu'elles soient prêtes à répondre aux attentes des Canadiens et du gouvernement à leur égard.

**M. Matthew Kellway:** Parfait.

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions.

Au nom de l'opposition officielle, je vous remercie de votre leadership, vice-amiral. Je remercie également le chef d'état-major ainsi que tous les autres chefs et commandants qui se sont présentés devant nous. J'espère que vous trouverez le moyen de transmettre à toutes les troupes nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël et de la nouvelle année et nos remerciements pour le service qu'elles ont fourni au pays.

Merci.

● (0900)

**Vam Bruce Donaldson:** Merci, monsieur. Je vais transmettre le message.

**Le président:** Merci.

Monsieur Chisu, à vous la parole.

**M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC):** Merci beaucoup de votre exposé, amiral.

Je suis enchanté d'entendre que tout va bien au sein des Forces armées canadiennes.

Vous avez mentionné qu'il fallait entre autres nous préparer à relever les défis de l'avenir en matière de sécurité. Je crois comprendre que ces défis, pour nos forces militaires et pour le gouvernement en général, sont des menaces qu'il ne faut pas négliger à ce stade-ci. Comment votre organisme analyse-t-il l'environnement de sécurité de l'avenir pour le Canada? Et pour quel genre d'opérations les Forces armées devraient-elles se préparer?

Dans ce contexte, pourriez-vous nous expliquer les leçons tirées de la mission en Afghanistan en ce qui concerne le renseignement et les centres de fusion des données de renseignement, entre autres? Quel est votre rôle dans la guerre informatique et dans d'autres domaines qui pourraient gravement toucher nos forces déployées, pas seulement dans des opérations de combat, mais aussi dans d'autres genres d'opérations?

Je signalerai simplement la menace provenant de la Chine et, dans une moindre mesure, de la Russie. La Chine représente une menace à ces égards et pour notre déploiement dans toutes les parties du monde, que ce soit pour des opérations de combat ou de maintien de la paix ou pour autre chose. La Chine et la Russie peuvent aussi constituer une menace pour nos systèmes informatiques.

Pouvez-vous nous fournir des éclaircissements sur ces questions, nous dire dans quelle mesure nous sommes prêts et comment nous nous préparons?

**Vam Bruce Donaldson:** Je vous remercie de votre question, monsieur.

Nous avons huit heures, n'est-ce pas?

Je vais vous faire part de quelques idées sur la question, monsieur.

D'abord, pour ce qui est de l'environnement de sécurité de l'avenir, nous travaillons dans l'ensemble de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour évaluer les tendances en matière de sécurité, non pas seulement du point de vue de la défense, mais également en ce qui concerne d'autres aspects du développement social et économique qui peuvent influencer sur l'environnement de sécurité de l'avenir, afin de pouvoir préparer nos forces armées en conséquence. Nous comparons aussi nos notes avec celles de nos alliés et nous travaillons comme équipe pangouvernementale pour en arriver aux décisions que nous prenons.

Il est extrêmement difficile de prédire l'avenir. Ce que je peux dire, c'est que nous en sommes arrivés à la conclusion consternante qu'il sera tout aussi imprévisible et rempli de défis que le présent sur le plan de la sécurité et que notre meilleure stratégie est de préparer nos

forces armées à être souples, capables de combattre et de coopérer avec nos alliés et endurantes au combat.

En ce qui concerne des questions comme les menaces informatiques, du point de vue des Forces canadiennes, nous cherchons d'abord et avant tout à nous assurer que nos forces pourront survivre dans le futur contexte de la guerre. Nous travaillons donc beaucoup dans ce domaine avec les autres services gouvernementaux et au sein même des Forces canadiennes afin de comprendre en quoi nos systèmes sont vulnérables et de les renforcer pour qu'ils puissent résister aux attaques, afin également de nous assurer que, dans la guerre de l'information, nous allons l'emporter et faire en sorte qu'avec l'évaluation de la nouvelle capacité militaire dans le monde, les Forces canadiennes demeurent de calibre mondial pour ce qui est de fonctionner dans les futurs contextes possibles.

Je peux aussi dire que la guerre informatique progresse énormément. C'est une grande source de préoccupation pour le gouvernement et les alliés, nous le savons tous. Nous continuons de collaborer avec nos alliés et les autres services du gouvernement pour comprendre ce domaine en développement et agir où nous le pouvons.

Je ne suis pas certain que ce que je vous dis là vous donne une bonne idée de ce à quoi nous nous attaquons, mais je puis vous signaler que, dans le domaine du développement, j'ai mis sur pied une équipe qui travaillera précisément à rendre nos forces armées en mesure de faire face à cette menace et de collaborer avec nos alliés.

Pour ce qui est des leçons tirées de notre mission en Afghanistan, en particulier sur le plan du renseignement, je pense que ce que nous avons appris de plus important, c'est que quand quelque chose se produit, il est trop tard pour former une équipe afin d'évaluer l'information. Nous avons mis sur pied en Afghanistan un centre de renseignement de toutes sources que nous avons amélioré au fil des années. Nous l'avons rapatrié, mais nous ne voulons pas renvoyer dans nos institutions tous ceux qui en ont fait partie et en connaissent le principe, la structure, les pratiques et les rouages afin de n'avoir qu'à les réunir de nouveau plus tard. Nous cherchons donc comment conserver un noyau. Nous ne pouvons nous permettre de garder qu'un petit nombre de personnes à attendre au cas où un besoin se présenterait, mais nous examinons la possibilité de le faire, afin de pouvoir reconstituer le centre rapidement. Beaucoup de personnes sont prêtes, formées et disposées à reconstituer ce centre pour une nouvelle mission, si c'était nécessaire.

Je vous dirai aussi qu'au pays, nous avons énormément appris au sujet de la gestion de l'information, du soutien au maintien de l'ordre, ce qui est notre rôle principal dans les événements importants où il faut assurer la sécurité, et d'autres choses du genre, comme un centre de renseignement de toutes sources. Nous avons également appris à distinguer le renseignement provenant de source criminelle de la connaissance de la situation, d'une manière qui soit conforme aux lois canadiennes. Nous y avons travaillé énormément avant les Jeux olympiques, ce qui nous place en bonne position pour l'avenir.

J'espère que ces précisions répondent un peu à vos questions.

● (0905)

**M. Corneliu Chisu:** Oui.

Je sais qu'en tant que vice-chef d'état-major de la Défense, vous avez beaucoup de responsabilités. En fait, vous devez essentiellement préparer la disponibilité opérationnelle pour les opérations militaires canadiennes. Pouvez-vous nous en parler un peu, comme vous l'avez fait pour les activités de renseignement? Qu'en est-il des véhicules aériens sans pilote que nous cherchons à améliorer? Ils font partie du service de renseignement, ils sont en fait un corollaire des activités de renseignement; ils ont été très utiles en Afghanistan et le seront probablement à l'avenir. Comptez-vous améliorer ces appareils?

Je me souviens qu'en Afghanistan, quand j'y ai été envoyé, c'étaient les Danois, ou d'autres, qui... Pourriez-vous nous en parler...

**Vam Bruce Donaldson:** Oui, monsieur.

Les véhicules aériens sans pilote prennent effectivement de plus en plus d'importance dans la connaissance de la situation sur le champ de bataille au niveau des unités, des formations et, en fait, des pays.

Mais avant d'aborder cette question, permettez-moi de signaler que la guerre moderne exige des armes précises, une réaction rapide, aussi bien à la défense qu'à l'attaque, et de l'agilité. Le noyau et le centre de gravité de la capacité, dans la guerre moderne, demeurent la gestion de l'information, car, même si elles sont tout à fait appropriées, les armes demeurent inutiles si l'on n'a pas de renseignements exacts.

En fait, dans le contexte de la guerre moderne, lancer une attaque en s'appuyant sur des renseignements sommaires frise l'illégalité, et nous sommes parfaitement conscients de nos responsabilités à cet égard. La gestion de l'information est donc d'une importance capitale. Elle se rapporte à la collecte, à l'analyse et au traitement des renseignements afin de les rendre compréhensibles ainsi qu'à leur transmission à ceux qui ont besoin de les connaître.

Le centre de renseignement de toutes sources est un élément important de cette analyse et de cette diffusion, mais pour ce qui est de la collecte, tout élément du champ de bataille, que ce soit dans les airs, au sol, sur ou sous l'eau, constitue un capteur d'information comme les autres sources de renseignement. Tous ces éléments sont réunis pour permettre de comprendre la situation.

En Afghanistan, comme dans bien d'autres endroits, notamment en Libye, nous avons constaté que les véhicules aériens sans pilote constituent une ressource extraordinaire pour la collecte d'information, la surveillance des activités et des mouvements et même, dans certains cas, la livraison d'armes. Leur avantage, c'est qu'on peut les exposer à un risque élevé du fait qu'ils sont inhabités. Leur désavantage, c'est qu'ils n'ont pas de jugement. Il faut trouver le moyen de juger de l'information recueillie par l'appareil pour pouvoir exercer un contrôle.

• (0910)

**Le président:** Merci.

Votre temps est écoulé.

**M. Corneliu Chisu:** Merci beaucoup, amiral, pour votre excellente explication.

**Le président:** Monsieur McKay, vous avez la parole.

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci, amiral Donaldson.

À bien des égards, je suis tenté de faire miens les propos de M. Kellway et de dire que les gens qui se sont présentés ici, comme vous et tous vos collègues, ont affirmé que les forces armées sont

prêtes; il ne nous resterait donc plus qu'à mettre fin à l'étude de ce dossier et à affirmer que vous êtes prêts. Je résisterai à la tentation, mais je vais néanmoins souhaiter un Joyeux Noël à vous et aux troupes que vous représentez si bien et qui nous représentent elles-mêmes si bien.

**Vam Bruce Donaldson:** Merci.

**L'hon. John McKay:** Ça chauffe en Syrie; on peut l'affirmer sans se tromper. On peut voir venir les missions diplomatiques. La Ligue arabe a littéralement isolé la Syrie. Nous avons un navire de combat non loin de là. Les adversaires sortent de leur base. La Turquie adopte une position que je qualifierais de beaucoup moins neutre, faute de trouver un meilleur terme. Des réfugiés entrent et sortent.

Il n'est pas déraisonnable de prévoir que le monde aura besoin d'une intervention plus importante. Je me demande si vous pourriez nous parler de l'état de disponibilité opérationnelle des Forces armées canadiennes pour participer à cet effort, peut-être en intervenant, peut-être simplement en évacuant les ressortissants canadiens ou les personnes ayant une double nationalité, par exemple. Pourriez-vous nous parler de l'état de disponibilité opérationnelle des forces armées? J'aurais pensé que toute planification prudente aurait inclus la Syrie comme premier point d'intervention possible.

**Vam Bruce Donaldson:** Merci de votre question, monsieur.

L'histoire nous enseigne que le point d'intervention le plus probable n'est pas toujours celui qui exige l'intervention. Permettez-moi de parler un peu de la possibilité de déploiement dans cette région du monde. Nous suivons la situation de très près depuis un certain temps.

Nous nous tenons toujours prêts à évacuer des citoyens canadiens. Nous avons un aéronef et un groupe de militaires prêts pour ce genre de travail. Lorsqu'il se trouve dans le monde un endroit où la possibilité que les Forces canadiennes soient appelées à participer à une évacuation augmente, notre niveau de disponibilité opérationnelle et de planification croît également. Je puis affirmer que nous suivons cette question de très près et que nous nous tenons prêts à réagir.

Je peux aussi affirmer que les Forces canadiennes, en raison de leur taille, ont une capacité d'intervention limitée dans les grands conflits internationaux. Nous avons toujours cherché à nous associer avec les pays alliés pour avoir l'efficacité militaire voulue dans des régions éloignées du monde, comme nous l'avons fait en Afghanistan et comme nous l'avons fait en Libye par l'intermédiaire de l'OTAN. Ce qu'il faut se demander, c'est donc quel genre de contribution le Canada pourrait apporter advenant une opération ou une intervention dans cette partie du monde.

Je peux affirmer que, sur divers plans, nous conservons notre disponibilité opérationnelle, comme nous en avons fait la preuve en Libye et en Afghanistan. Nous conservons notre disponibilité pour participer à ce genre d'intervention, mais les questions fondamentales sont les suivantes: de quel genre d'intervention s'agira-t-il, quelle sera l'autorisation pour une telle intervention et quelle sera la décision du gouvernement en ce qui concerne la contribution du Canada?

Comme nous sommes en train de reconstituer nos forces et notre équipement après notre mission en Afghanistan, notre capacité est encore plus limitée qu'elle ne l'est normalement. Je peux cependant affirmer aussi qu'en cas d'urgence, surtout au pays, nous sommes prêts à faire face à toute éventualité.

•(0915)

**L'hon. John McKay:** Continuons de parler de la Syrie un moment. On nous laisse entendre que le ministre des Affaires étrangères doit bientôt faire une annonce. Je suppose qu'il y sera question des Forces canadiennes et, à tout le moins, de l'évacuation des Canadiens.

C'est une entreprise quelque peu risquée qui pourrait fort bien susciter de la résistance de la part des Syriens. Nous devons effectivement nous demander, en premier lieu, dans quelle mesure nous sommes prêts à intervenir pour assurer la sécurité des Canadiens en Syrie, et, en second lieu, si nous sommes prêts à participer à une sécurisation du territoire ou à une autre intervention quelconque avec les forces de résistance au gouvernement Assad.

**Vam Bruce Donaldson:** D'abord, monsieur, je ne voudrais pas conjecturer une annonce imminente du ministre...

**L'hon. John McKay:** Apparemment, vous ne conjecturerez pas très longtemps.

**Vam Bruce Donaldson:** ... mais je dirais que toute mission d'évacuation dépend de la situation sur le terrain. Il est beaucoup plus rapide, beaucoup moins cher et, franchement, beaucoup moins angoissant pour les Canadiens de recourir aux moyens de transport commerciaux pour procéder à l'évacuation. Si les aéronefs volent toujours et que les bateaux peuvent toujours entrer au port, il est beaucoup plus facile de les emprunter que de faire appel à l'armée.

Il existe donc des moyens, et les bureaux consulaires et les ambassades demeurent en rapport avec les Canadiens qui se trouvent à l'étranger. Ils sont beaucoup mieux placés que moi pour expliquer comment ils procèdent dans de telles situations. Il existe des moyens de communiquer avec les gens et de les orienter, en leur suggérant de partir ou en les obligeant à partir.

Si l'on fait appel au soutien des Forces armées, c'est souvent parce qu'on ne peut recourir à ces moyens normaux ou parce qu'ils sont insuffisants.

**L'hon. John McKay:** Vous avez parlé de limites de capacité. Qu'est-ce que cela veut dire?

**Vam Bruce Donaldson:** Quand on parle de limites de capacité, on veut dire, par exemple, qu'on ne dispose que d'un certain nombre d'aéronefs. Nous n'avons que tant de C-17, tant d'Airbus, tant d'Hercules.

Si'il est question d'une évacuation massive, je pense que nous sommes bien placés pour participer à ce qui serait certainement un effort concerté avec les Américains, les Britanniques, les Français et d'autres, j'imagine.

Dans les opérations de ce genre, nous prenons en général tous ceux qui se présentent. Ce sont évidemment les Canadiens que nous voulons secourir, mais bien souvent, il reste de la place dans notre aéronef et nous prenons à bord d'autres personnes qui s'en vont. Les forces armées des autres pays font la même chose.

Enfin, nous sommes prêts à assurer la sécurité d'un champ d'aviation ou d'un port, par exemple. Les Forces canadiennes tiennent leurs troupes prêtes pour ce genre d'opération. Ce n'est certainement pas l'option privilégiée, ni pour nous, ni en général pour le pays en question. Le pays hôte a grandement intérêt à laisser partir ceux qui veulent le faire. D'habitude, pour ce genre de choses, nous pouvons compter sur sa coopération ou son consentement.

Je laisse à mes collègues des Affaires étrangères le soin d'expliquer comment cela s'est fait par le passé. Je suis à peu près certain que nous n'aurions pas souvent à nous battre pour obtenir ce

que nous voulons. Il faudrait cependant agir très prudemment, parce qu'honnêtement, nous pourrions nuire davantage à la sécurité des Canadiens.

Est-ce que cela répond à votre question?

**Le président:** Voilà deux minutes que le temps est écoulé, mais nous allons continuer.

Nous allons passer à la série de questions de cinq minutes.

Vous avez la parole, monsieur Norlock.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Merci, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, je remercie notre témoin de sa présence aujourd'hui.

J'ai, moi aussi, porté l'uniforme, mais je faisais partie de la police civile.

•(0920)

**Vam Bruce Donaldson:** C'est tout aussi important.

**M. Rick Norlock:** Oui, en fait, nos tâches sont complémentaires.

L'une de techniques de gestion que nous avons employées est la gestion fondée sur les résultats, qui est liée à la mesure.

En tant que vice-chef d'état-major de la Défense, comment vous assurez-vous que les Forces canadiennes sont en mesure de remplir les six missions principales énoncées dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord?

Ma question compte trois volets. Le deuxième volet porte sur la façon dont vous décidez d'allouer les ressources. Je suppose que vous les allouez là où les niveaux sont plus bas. Mais comment mesurez-vous la disponibilité opérationnelle, et quelle est la capacité de mesure? Quelles données utilisez-vous pour déterminer la disponibilité opérationnelle?

Enfin, et je crois que c'est ce qui nous intéresse le plus ou ce qui est notre principal centre d'intérêt, il faut établir des comparaisons. La mesure suppose entre autres une comparaison. En ce moment, quel est la disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes par comparaison à l'an dernier? Pourriez-vous aussi établir une comparaison entre la disponibilité opérationnelle actuelle et celle d'il y a dix ans, afin que le comité puisse avoir une bonne idée de notre capacité à mesurer le niveau de disponibilité opérationnelle?

**Vam Bruce Donaldson:** Tout d'abord, monsieur, vous me demandez comment je mesure la disponibilité opérationnelle. Depuis un bon moment déjà, il s'agit d'un aspect assez difficile de la gestion de la défense canadienne. Historiquement, nous avons laissé les dirigeants de l'armée, de la marine et des forces aériennes mesurer eux-mêmes leur disponibilité opérationnelle et confirmer le tout au centre.

La disponibilité opérationnelle est mesurée en fonction de la capacité de survivre à une mission très complexe, dans le cadre de laquelle le niveau de risque est très élevé, et de réussir cette mission, de la capacité de survivre à une mission moins complexe, dans le cadre de laquelle le niveau de risque est moins élevé, et de réussir cette mission, ainsi que du nombre d'unités qui ne se situent à aucun de ces deux niveaux et qui, en fait, sont sur le point d'atteindre l'un de ces deux niveaux ou viennent tout juste de terminer une mission correspondant à l'un de ces deux niveaux.

Nous avons établi une mesure commune pour l'ensemble des Forces canadiennes, et même si vous parlez d'une unité de l'Armée de terre, car on ne mesure pas les choses de la même façon lorsqu'il s'agit d'un navire de la Marine, d'un aéronef ou d'un escadron de la Force aérienne. Mais ce sont les niveaux de disponibilité opérationnelle de base et stratégiques sur lesquels nous avons axé nos efforts.

Habituellement, nous demandions aux dirigeants de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne d'assurer le meilleur niveau de disponibilité opérationnelle qui soit en utilisant les ressources dont ils disposaient, qui augmentaient ou diminuaient légèrement chaque année, et de nous dire ce qui se produisait en cas de diminution des ressources et ce qu'il serait possible de faire en augmentant les ressources. Donc, nous gérons réellement une telle zone de 10 p. 100.

Nous procédons maintenant à un examen approfondi des exigences des Forces canadiennes en matière de disponibilité opérationnelle afin que nous puissions établir la totalité des forces prêtes au combat dont nous avons besoin pour être en mesure de mener ces six missions en même temps et pour que nous puissions présenter au gouvernement les types de concessions que nous pourrions désormais devoir faire dans un contexte où les ressources sont limitées.

Je dirais que nous avons toujours des navires, des aéronefs et des unités militaires à disponibilité opérationnelle élevée, c'est-à-dire qui sont prêts à être déployés dans le cadre d'opérations de grande intensité, à combattre et à remporter le combat au nom du Canada, que ce soit ici ou à l'étranger. Je peux dire que nous maintenons un nombre d'unités à disponibilité opérationnelle élevée conforme à nos engagements à l'égard de l'OTAN et à notre perception des menaces. Si les choses évoluent et si on nous en avise en temps opportun, nous pouvons faire en sorte qu'il y ait un plus grand nombre d'unités à disponibilité élevée. Si les ressources deviennent plus limitées, nous pouvons modifier le niveau de disponibilité opérationnelle d'un service ou d'une plateforme en particulier et investir plutôt dans un autre service ou une autre plateforme afin de compenser la diminution. Mais c'est de cette façon que nous mesurons la disponibilité opérationnelle.

Nous le faisons dans deux domaines. Le premier est la disponibilité opérationnelle actuelle. Nous pouvons déterminer la disponibilité opérationnelle actuelle en fonction de nos attentes dans ces domaines, soit la disponibilité opérationnelle élevée et la disponibilité opérationnelle régulière. Nous le faisons chaque semaine. De façon générale, ce sont les commandants de service qui fournissent les renseignements requis. Nous déterminons aussi ce qu'elle sera dans l'avenir. C'est pour cela que je dis que nous déployons les efforts nécessaires pour établir les conditions de base de la disponibilité opérationnelle pour l'avenir, afin que nous puissions planifier les ressources en conséquence et nous assurer que nous avons engagé celles-ci selon les coûts qui seront associés à la disponibilité opérationnelle future.

Vous m'avez posé une question au sujet de l'affectation des ressources. Historiquement, nous avons alloué les ressources en fonction de ce que nous avions l'habitude de faire et nous avons demandé aux gens d'assurer la meilleure disponibilité opérationnelle qui soit. Maintenant, nous sommes beaucoup plus précis à ce sujet. Nous continuerons de trouver de nouvelles façons de mesurer les niveaux de disponibilité opérationnelle qui ne sont pas nécessairement liées au jugement des commandants, mais plutôt à des critères précis qui devront être respectés. Cela dit, il s'agit d'une tâche complexe, d'autant plus que de nouvelles plateformes font leur

apparition, entre autres. Les choses évolueront à partir de maintenant.

Enfin — il m'a fallu un bon moment pour arriver à la question qui, selon vous, intéresse le plus le comité — vous m'avez demandé quelle est la situation actuelle par rapport à celle de l'année dernière ou d'il y a dix ans. Il y a un an, nous préparions 3 000 membres des Forces canadiennes à se rendre en Afghanistan à peu près tous les six mois, soit entre six mois et un an, selon les rotations. Nous étions sur le chemin de la guerre, et en plus des 3 000 personnes déployées, 3 000 autres personnes se préparaient à être déployées, tandis que 3 000 autres avaient été identifiées et avaient reçu la formation de base nécessaire pour être fin prêtes à se lancer elles aussi sur le chemin de la guerre. Beaucoup de gens participent au continuum de disponibilité opérationnelle.

● (0925)

Donc, je dirais que les Forces canadiennes, notamment en raison de cette exigence et des autres situations survenues en 2010, qui ont fait en sorte que nous avons dû augmenter notre niveau de disponibilité opérationnelle, le peaufiner et être bien préparés, étaient alors à leur plus haut niveau de disponibilité et de capacité opérationnelles depuis, probablement, la période suivant la Seconde Guerre mondiale, si ce n'est pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, c'est en quelque sorte un point de référence artificiel.

À mon avis, nous sommes moins préparés aujourd'hui, car nous sommes en train de nous reconstituer et nous nous dirigerons maintenant vers un niveau de disponibilité opérationnelle plus stable et plus réaliste pour les Forces canadiennes, dont le coût sera abordable à long terme.

Nous envisageons aussi d'effectuer certains ajustements. Je crois qu'aujourd'hui, les Forces canadiennes peuvent avantageusement être comparées aux autres armées ailleurs dans le monde. Par contre, il y a dix ans, je n'aurais pas pu dire la même chose.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

[Français]

Madame Moore, vous disposez de cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD):** Premièrement, je veux vous remercier d'être parmi nous aujourd'hui. Votre présence est appréciée. J'ai été moi-même membre des Forces canadiennes pendant un peu plus de trois ans et demi. J'aimerais vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et j'apprécierais grandement que vous transmettiez ces voeux à tous ceux et celles qui travaillent avec vous.

Ma question est semblable à celle de M. Kellway. J'aimerais savoir si l'état de préparation des Forces canadiennes comporte des aspects plus faibles, à votre avis.

[Traduction]

**Vam Bruce Donaldson:** En ce qui concerne le niveau de disponibilité opérationnelle, je crois que les Forces canadiennes doivent continuer de déployer des efforts dans certains domaines. Je crois que nous réussissons à bien prendre soin des personnes malades et blessées, mais je crois que nous pourrions encore mieux nous occuper des familles.

En ce qui concerne le niveau de disponibilité opérationnelle, je vais commencer par la Marine. Je vais dire deux choses.

Tout d'abord, les destroyers et les ravitailleurs sont vieux, et il est difficile de les maintenir à un niveau de disponibilité opérationnelle qui correspond à nos attentes. C'est également très coûteux de les garder à ce niveau. Donc, nous faisons avancer le plus rapidement possible le programme de construction navale et de remplacement afin que les capacités de défense aérienne et les capacités de commandement et de contrôle des forces navales en déploiement puissent être renforcées. Je crois qu'il pourrait être difficile, au cours des cinq à dix prochaines années, de gérer les lacunes en ce qui concerne le ravitaillement, le commandement et le contrôle ainsi que les bâtiments de défense aérienne de la marine.

Nous avons connu une période difficile pour ce qui est des sous-marins de la Marine, mais je suis convaincu que ce que le commandant de la marine a appelé un long commencement est maintenant terminé et que nous pourrions les utiliser de nouveau comme armes dans le cadre des opérations et faire en sorte qu'ils apportent quelque chose au Canada. Ils deviendront ainsi des éléments extrêmement puissants pour les Forces canadiennes.

Pour ce qui est de la Force aérienne, je dirais que le problème est posé par le fait que de nouvelles plateformes ne cessent de faire leur apparition. Beaucoup de plateformes très performantes font leur entrée dans la Force aérienne au même moment. On n'a jamais présenté autant de nouvelles plateformes en même temps. Nous procédons avec beaucoup de circonspection à cet égard, et le commandant de la Force aérienne étudie le tout très attentivement, plus particulièrement du point de vue du personnel, afin de s'assurer que nous n'introduisons pas de faiblesses qui pourraient avoir des répercussions sur le niveau de disponibilité opérationnelle attendu de la Force aérienne.

En ce qui concerne l'Armée de terre, comme je l'ai dit, nous avons redéployé les militaires qui ont participé à une longue mission en Afghanistan, et une bonne partie de l'équipement et de nombreux véhicules de l'armée sont en train d'être remis en état, car les conditions en Afghanistan étaient difficiles. L'équipement doit être réparé; il n'est pas nécessaire de le remettre en parfait état, mais il doit être utilisable afin que nous puissions disposer du nombre de véhicules et de systèmes d'armes requis pour que l'Armée de terre soit prête à être déployée dans les délais prévus.

L'Armée de terre déploie des efforts en ce sens, et je crois qu'il faudra environ un an et demi pour terminer cette reconstitution et revenir à une situation plus stable. Cela ne signifie pas que l'Armée de terre ne peut pas intervenir, mais plutôt que le nombre de missions que nous pouvons mener de front sera limité pour ces raisons.

Est-ce que cela répond à votre question?

• (0930)

[Français]

**Mme Christine Moore:** Oui. J'ai aussi eu l'occasion de parler au général Natynczyk. Ça complète les questions que j'avais à poser à l'état-major des Forces canadiennes. En ce qui me concerne, c'est amplement suffisant. Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Nous allons poursuivre.

Passons à M. Strahl.

**M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, vice-amiral.

Une partie de votre exposé a attiré mon attention, et c'est bien sûr celle au cours de laquelle vous avez dit que vous ne pouvez pas promettre qu'au cours des prochaines années, les Forces canadiennes seront en mesure de mener simultanément les six missions principales, comme cela a été le cas l'an dernier. Si on regarde les six principales missions, on se rend compte que nous devons absolument être en mesure d'en accomplir certaines, c'est-à-dire mener des opérations quotidiennes nationales, répondre à une attaque terroriste importante et appuyer les autorités civiles en cas de catastrophe naturelle.

Dans votre planification, il est évident que vous avez envisagé l'avenir, et vous avez dit que vous ne serez peut-être pas en mesure de faire ce que vous avez fait l'an dernier. N'avons-nous pas encore six missions principales sur lesquelles nous devons fonder notre planification? Allons-nous prendre les choses comme elles viennent en ce qui concerne ces missions, puis dire que nous ne pouvons pas faire plus? Comment planifiez-vous le tout, étant donné qu'il faut établir un ordre de priorité en ce qui concerne ces six missions principales?

**Vam Bruce Donaldson:** Je vous remercie de votre question.

En fait, dans ma déclaration préliminaire, j'ai dit que nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'accomplir les six missions de la même façon que nous l'avons fait en 2010. En fait, pour être en mesure d'intervenir comme nous l'avons fait en 2010, il nous a fallu environ deux ans de préparation. Nous avons établi plusieurs commandements opérationnels — le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, Commandement Canada et le Commandement du soutien opérationnel du Canada — pour être en mesure de gérer cette période de vulnérabilité et pour nous assurer que pendant que nous accomplissions certaines de ces six missions, nous avions encore la capacité d'accomplir les autres.

Si on pense à un événement d'envergure du point de vue de la sécurité, par exemple, on suppose qu'on disposera d'au moins six mois, si ce n'est d'un an ou deux, pour préparer le soutien à la sécurité pour les corps policiers. Or, à mon avis, si on ne dispose pas d'un tel préavis, et qu'un événement d'envergure du point de vue de la sécurité est annoncé à court préavis... si nous nous sommes déjà engagés à participer à une autre opération d'envergure à l'étranger, si nous participons à une autre mission humanitaire, et si nous intervenons en cas d'attentat terroriste, d'inondation ou d'incendie, nous pourrions devoir dire au gouvernement qu'il ne nous reste pas beaucoup de ressources pour assurer le soutien à la sécurité pour les corps policiers dans un délai aussi court. C'est là où je veux en venir: dans quel délai voulez-vous intervenir dans de telles situations?

C'est un aspect fondamental de la structure de disponibilité opérationnelle d'une force. Lorsqu'il y a six missions principales — et je suis d'accord avec vous, monsieur, on ne peut pas dire, à propos de l'une de ces missions, que nous n'avons qu'à ne pas l'accomplir — si on décide d'en accomplir une en y allouant toutes les ressources dont on dispose, il n'est pas possible d'accomplir les autres. Donc, il faut se demander quelles sont les ressources que l'on souhaite allouer à chacune de ces six missions, et quelles sont celles pour lesquelles on souhaite avoir recours à la gestion des risques.

Soyons clairs: nous n'avons pas recours à la gestion des risques en ce qui concerne la sécurité des Canadiens au pays. Nous ne procédons pas non plus ainsi en ce qui concerne les opérations quotidiennes, car elles constituent un aspect fondamental de notre structure et de la mesure dans laquelle nous sommes prêts à intervenir. Par contre, pour d'autres interventions, que ce soit, par exemple, une catastrophe humanitaire ou même une deuxième, ou une première opération internationale d'envergure, nous devons peut-être décider dans quelle mesure nous désirons engager nos forces dans cette opération afin de nous assurer que nous conservons les forces nécessaires pour être en mesure d'intervenir dans les autres situations.

Lorsque nous constituerons les forces de l'avenir dans un contexte où les ressources sont limitées, c'est le genre de problème que nous présenterons au gouvernement, afin que les options dont nous disposons pour établir ces forces, tout en respectant le budget alloué, soient bien comprises.

Est-ce que cela répond à votre question?

• (0935)

**M. Mark Strahl:** Oui. Cela peut aussi donner lieu à d'autres questions. Par exemple, que vous faudrait-il pour être en mesure de promettre qu'au cours des prochaines années, vous serez en mesure d'accomplir ces six missions principales, comme vous l'avez fait par le passé?

**Vam Bruce Donaldson:** Ce que je peux dire, c'est que si je ne pouvais pas promettre que nous serons en mesure d'accomplir chacune des six missions, je le dirais clairement au gouvernement, car c'est ce qu'on attend de moi.

C'est évident: nous avons six missions principales et nous devons être en mesure de les accomplir. Cela dit, on n'offre pas le même soutien à la sécurité dans le cadre d'un événement auquel participent 1 200 personnes que dans le cadre d'un événement auquel participent 4 500 personnes. Lorsqu'une catastrophe naturelle survient au Canada, on intervient différemment selon que 1 000 ou 10 000 personnes sont touchées. Lorsqu'il y a une crise humanitaire internationale, on peut intervenir en envoyant deux navires et 2 000 personnes, ou encore en envoyant cinq navires, huit aéronefs et 15 000 personnes. Donc, la question est la suivante: quel est le type d'intervention que vous souhaitez offrir et quel est le niveau de disponibilité opérationnelle auquel vous vous attendez?

Nous sommes toujours conscients du fait que lorsque nous engageons nos forces, par exemple dans le cadre de l'opération qui eu lieu récemment en Libye, nous devons immédiatement commencer à nous demander qui remplacera ces militaires si la mission se poursuit, car ils ne peuvent pas rester là-bas éternellement, et quelles sont les autres forces qui demeurent disponibles pour intervenir dans le cadre des autres missions. Dans de nombreux cas, nous identifierons les forces qui nous permettront d'atteindre un plus haut niveau de disponibilité opérationnelle, car nous avons déployé des forces qui prennent part à une mission.

Quoi qu'il en soit, cela revient encore à la gestion de la disponibilité opérationnelle des forces. Il y a une grande différence entre le fait que certaines forces peuvent attendre le niveau requis de disponibilité opérationnelle en 30 jours et que d'autres mettront six mois à l'atteindre. Donc, en ce qui concerne la gestion de tout ce mécanisme, c'est en cela que consiste la disponibilité opérationnelle, cette portion, ce pilier des Forces canadiennes: il faut gérer l'ensemble des Forces en tenant compte des ressources limitées.

Je dirais qu'à la base, nous savons que si les six missions doivent être accomplies en même temps, il sera essentiel de déterminer les

ressources qui seront suffisantes dans chaque cas pour donner suite aux attentes du gouvernement. C'est une décision politique du gouvernement.

**Le président:** Merci.

[Français]

Monsieur Brahmi, vous avez la parole.

**M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD):** Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions à poser. Merci.

[Traduction]

**Le président:** *Merci.*

Nous allons maintenant passer à Mme Gallant.

Vous avez la parole.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, je m'adresse à vous pour poser ma question au témoin. Ma question est partiellement liée à la force d'intervention de l'OTAN. Au départ, il devait s'agir d'une force d'intervention rapide, mais je comprends, selon ce qu'on nous a dit, que le prochain régiment dont le niveau de disponibilité opérationnelle est le plus élevé sera déployé avec cette force internationale. Ils doivent d'abord s'entraîner ensemble, puis être disponibles pendant une période de six mois. Par contre, dans le cas d'un déploiement rapide, la formation commune prendra du temps, donc, nous ne pouvons pas vraiment offrir la rapidité requise s'il est question de tout un régiment.

Donc, je me demande si, au sein des Forces canadiennes, nous avons un régiment tactique autosuffisant, une brigade légère toutes armes dont le mandat consiste à agir rapidement en renfort des forces de l'OTAN, qui dispose d'un escadron des transmissions, d'un groupe d'infanterie, d'un groupe d'artillerie de campagne, de sapeurs, de soutien en service et d'un groupe mécanisé? Est-ce que quelque chose de ce genre est en place en ce moment?

• (0940)

**Vam Bruce Donaldson:** Je vous remercie de votre question.

Oui, c'est le cas, même si je ne parlerais pas d'un régiment. Je parlerais plutôt d'un groupement tactique, qui est capable de faire preuve de souplesse et est structuré de façon à intervenir selon les conditions propres au terrain. Il incombe au commandant de l'Armée de terre de maintenir la capacité des Forces à ce niveau.

Cependant, je dirais que la capacité n'est pas maintenue à un niveau qui nous permettrait de déployer une force de cette taille dans un délai de deux jours; ce serait extrêmement coûteux de la maintenir à ce niveau de disponibilité opérationnelle. Nous avons donc tendance à maintenir un niveau suffisant de disponibilité opérationnelle pour ces forces, selon le préavis dont nous pensons disposer, afin d'être en mesure de les amener à ce niveau de disponibilité opérationnelle à très court préavis, pour qu'elles puissent être déployées à temps lorsque nous avons besoin d'elles.

**Mme Cheryl Gallant:** De quel groupe s'agit-il? De quelle unité?

**Vam Bruce Donaldson:** Eh bien, je ne peux pas vous dire exactement de quelle unité il s'agit. Je peux prendre la question en note, et si je peux vous donner ce renseignement, je vais vous le fournir.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord.

Ce que je décris est différent de toutes les forces spéciales, du ROSC ou de toute groupe similaire. Je parle d'un groupe prêt à combattre.

Ce que j'essaie de savoir en ce qui concerne la capacité, c'est si nous avons conservé une capacité aéroportée. À l'origine, ces groupes ont été établis pour défendre le Canada contre des incursions ennemies de faible envergure dans le Nord, fournir rapidement des effectifs pour donner suite aux demandes des Nations Unies en vue d'opérations de paix, y compris des patrouilles de reconnaissance et des opérations en hiver, et mener des opérations à la demande des autorités civiles.

Maintenant, la souveraineté du Nord et la défense du Nord constituent les priorités du gouvernement. Même si la principale menace a peut-être changé, d'autres menaces ont été mentionnées au comité, des menaces qui touchent la traite de personnes, le trafic de drogues et le passage de clandestins; il y a aussi les menaces environnementales et la protection de nos ressources naturelles. Donc, même s'il s'agit en ce moment de la priorité du gouvernement, et nous convenons tous que nous ne pouvons pas être partout en même temps dans le Nord, puisqu'il s'agit d'un immense territoire, ce que vous me dites, c'est que notre capacité d'intervention à cet égard n'est pas suffisamment rapide pour réagir à une menace, quelle qu'elle soit?

**Vam Bruce Donaldson:** Non. Ce que je dis, c'est qu'en ce qui concerne une réaction immédiate à une attaque militaire de grande envergure dans le Nord, nous devons maintenir un niveau de disponibilité opérationnelle correspondant à notre perception de la menace.

Maintenant que vous l'avez souligné, il y a des menaces dans beaucoup d'autres domaines, qui exigent une capacité d'intervention beaucoup plus souple et rapide. Nous avons des unités de réaction immédiate dont le niveau de disponibilité opérationnelle est élevé un peu partout au pays, à trois endroits différents, qui peuvent être déployées très rapidement à la demande des Forces canadiennes, afin d'intervenir en cas de catastrophe naturelle ou dans toute autre situation dans laquelle l'armée doit être présente, et qui peuvent gérer des situations de ce genre, plus particulièrement en collaboration avec d'autres ministères.

Nous avons la Force opérationnelle interarmées (Nord), dont le quartier général est situé dans le Nord. Elle entretient des liens très étroits avec les gouvernements des territoires, ce qui nous permet de positionner les Forces canadiennes de manière à ce qu'elles puissent intervenir immédiatement afin d'assurer la sécurité dans le Nord lorsque les Forces canadiennes sont appelées à intervenir. Nous entretenons aussi des relations suivies avec les organismes fédéraux qui sont également responsables de ces interventions, afin d'en assurer la coordination.

Nous avons des compagnies de réserve spécialement formées pour mener des opérations dans l'Arctique. Elles peuvent donc être déployées dans ces conditions, et comme elles les connaissent bien, elles peuvent travailler très rapidement et de manière très efficace dans le Nord. Nous continuons de développer cette capacité.

Enfin, nous avons les Rangers canadiens, qui vivent dans le Nord, connaissent bien cet endroit et peuvent intervenir tous les jours, et même à toute heure. En fait, ils sont les yeux et les oreilles des Forces canadiennes dans le Nord. Ils accomplissent un travail extraordinaire. Ils nous signalent les problèmes. Ils sont aussi les premiers répondants militaires au sol et saisissent bien la mesure d'une situation. Ils nous aident aussi à coordonner les mesures d'intervention avec les gouvernements des territoires et le gouvernement fédéral.

Vous demandiez si un groupement tactique d'envergure était prêt à être déployé dans le Nord. Pour le moment, le niveau de disponibilité opérationnelle d'un tel groupe n'est pas très élevé.

● (0945)

**Mme Cheryl Gallant:** Ceux que vous avez décrits, s'entraînent-ils ensemble?

**Vam Bruce Donaldson:** Oui.

**Le président:** Merci.

Avant de donner la parole à M. Opitz pour qu'il pose lui aussi des questions, je vous signale que je vais devoir quitter le fauteuil, car je dois me rendre à la Chambre pour présenter un projet de loi. M. McKay occupera le fauteuil lorsque je partirai.

Comme il se peut que je ne sois pas revenu à l'ajournement, je vais vous souhaiter à tous un très Joyeux Noël. J'espère que vous passerez du bon temps avec votre famille et vos amis, et j'ai hâte de vous revoir l'an prochain.

Amiral, je vous remercie d'avoir été ici aujourd'hui. Offrez nos meilleurs voeux à toutes les familles des Forces canadiennes.

**Vam Bruce Donaldson:** Oui, bien sûr. Merci, monsieur.

**Le président:** Monsieur Opitz, vous avez la parole.

Monsieur McKay, je vous invite à occuper le fauteuil.

**M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui, amiral. Je suis très heureux de vous revoir.

Monsieur, vous avez entrepris votre carrière en tant que réserviste, en 1977. Je me rappelle comment étaient les choses à ce moment, car j'ai commencé ma carrière en 1978. Comment voyez-vous les réservistes aujourd'hui? Nous avons été intégrés dans une très grande mesure. Les réservistes se sont très facilement intégrés aux unités de la force régulière, surtout plus récemment, dans le cadre du déploiement en Afghanistan, mais avant cela, dans le cadre d'autres missions en Bosnie et de missions de moindre envergure, de missions des Nations Unies et de missions en Afrique, dans le cadre desquelles nous avons envoyé des gens à l'étranger.

Que pensez-vous du fait que nous devons nous assurer que le niveau de formation, le niveau de connaissance et la capacité de s'adapter à toute situation, si je peux m'exprimer ainsi, des réservistes et des membres de la force régulière, demeure à un niveau élevé, ou du moins, au niveau le plus élevé possible, compte tenu des circonstances actuelles?

Comme nous nous en rappelons tous les deux, à l'époque, c'est-à-dire il y a plus de trente ans, il y avait des divisions claires. Maintenant, tout a changé, et la collaboration est très étroite. Les gens passent d'un groupe à l'autre, il y a beaucoup de transferts d'éléments constitutifs dans la force régulière, comme au début des années 1980.

**Vam Bruce Donaldson:** C'est le cas, et l'inverse est aussi vrai, monsieur.

● (0950)

**M. Ted Opitz:** Oui.

**Vam Bruce Donaldson:** Je vous remercie de votre question.

Tout au long de ma carrière, j'ai pu constater à quel point la force de réserve a évolué. Pour moi, les réservistes sont dans une bien meilleure situation qu'ils ne l'étaient lorsque j'ai commencé ma carrière dans les Forces canadiennes.

Nous avons presque bouclé la boucle, car lorsque je me suis joint aux réservistes, la force de réserve était surtout une force de mobilisation: elle était une force d'appoint, sauf si notre pays allait en guerre et avait besoin d'un groupe de personnes formées en ce sens.

Nous avons dû nous rendre à l'évidence que nous ne pouvions pas former assez rapidement les réservistes pour remplir les rôles attendus de la force régulière, car à ce moment, la force régulière était alors assez spécialisée et comptait un nombre limité de membres. Les choses ont donc évolué et nous avons confié des rôles spécialisés aux réservistes dans de nombreux éléments de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne.

Lorsque le rythme des opérations a augmenté, beaucoup de réservistes se sont dits intéressés à participer à la formation offerte à la force régulière pour les opérations et à participer aux déploiements avec la force régulière. Je crois que les réservistes ont bel et bien prouvé qu'ils ont beaucoup à apporter en situation de combat, et leurs habiletés diffèrent, à de nombreux égards, de celles des membres de la force régulière, même si leurs compétences professionnelles sont exactement les mêmes. Nous avons réorienté la préparation de la formation des réservistes afin qu'ils soient davantage en mesure de s'intégrer aux opérations des Forces canadiennes.

Nous nous sommes énormément fiés à eux pour appuyer les opérations et remplacer les militaires au moment où le rythme des opérations était très élevé. Il faut recommencer à investir réellement dans la force de réserve à temps partiel afin qu'elle puisse participer aux opérations avec la force régulière; il faut aussi investir dans la formation et la capacité des réservistes à temps partiel, tirer profit de l'expérience incroyable que ces gens ont acquise dans le cadre des opérations et la communiquer aux écoles d'instruction, aux divisions de la réserve navale et à la réserve aérienne afin de susciter l'enthousiasme et l'engagement et d'assurer la pérennité de l'expertise qui nous assurera une position solide dans l'avenir.

Certains aspects de la force de réserve continueront de représenter un volet important de l'ensemble de la force. L'Armée de terre compte beaucoup de composantes de la réserve dans certaines de ses forces prêtes au combat, et elle s'est structurée de cette façon pour une raison. La Force aérienne se fie grandement aux réservistes, uniquement pour gérer l'augmentation subite de ses opérations, et elle est aux prises avec cette augmentation depuis déjà un bon moment. La Marine envisage d'apporter des changements en ce qui concerne les réservistes, qui pourraient toucher autant les navires de défense côtière, lesquels sont un domaine de compétence exclusif, que le rôle que les réservistes pourraient jouer dans l'ensemble de l'escadre, ce qui lui permettrait de disposer d'un bassin de personnel plus souple.

Je pourrais parler des réservistes pendant quelques heures, mais selon moi, cette force continuera d'évoluer. Après cette période où le rythme des opérations a été élevé et où nous avons grandement fait appel aux réservistes, à plein temps, l'une de nos principales priorités consiste à investir dans la formation et la capacité des réservistes, à temps partiel, afin qu'ils puissent continuer de participer aux opérations; cela nous permettra de faire face aux augmentations subites dans l'avenir.

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Merci, monsieur Opitz. Votre temps de parole est écoulé.

Nous allons entendre M. Alexander.

**M. Chris Alexander (Ajax—Pickering, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais joindre ma voix à celle de mes collègues pour offrir mes meilleurs voeux du temps des Fêtes et souhaiter un joyeux Noël à

vous, à tout le personnel du QGDN et aux militaires de tous les services des Forces canadiennes, y compris ceux qui se trouvent dans les endroits les plus éloignés, notamment à Kaboul et dans certaines régions d'Afrique. Nous sommes tous reconnaissants de vos efforts soutenus et des sacrifices que vous avez faits, surtout ces dernières années. Nous espérons que l'année 2010 fut exceptionnelle. Elle le fut certainement à la lumière des événements récents. En ce temps des Fêtes, nous vous remercions de l'énorme travail réalisé par vos collègues et vous-même. Nous vous souhaitons donc un joyeux Noël.

Je veux vraiment me pencher sur certains de vos témoignages précédents au sujet de la disponibilité opérationnelle. De toute évidence, celle-ci dépend des priorités qui ont été établies par le gouvernement et de la situation mondiale. Mais si nous sommes prêts à participer à certaines missions, en revanche, nous ne sommes pas prêts à participer à d'autres missions, ou du moins, nous y sommes moins préparés.

Vous avez dit que la nouvelle mission prioritaire est souvent celle à laquelle on ne s'attendait pas. Par exemple, nous ne pouvons pas prévoir les tremblements de terre, et nous ne pouvons pas prévoir les attaques du 11 septembre.

Nous avons acquis une grande confiance en la capacité des Forces canadiennes de se rééquiper et de se préparer à d'autres missions, et nous comprenons que la disponibilité opérationnelle dépend de l'équipement, de l'entraînement et des ressources humaines. Des améliorations ont été apportées à tous ces aspects, mais il y a une question que nous n'avons pas encore abordée: le temps de préparation. Évidemment, il est préférable de s'entraîner beaucoup sur une longue période, mais on n'a pas toujours le temps de le faire.

Pourriez-vous nous expliquer comment ce facteur a récemment évolué par rapport à la mission en Afghanistan et à d'autres missions? À quelle vitesse pouvons-nous nous préparer à une nouvelle mission, et avons-nous amélioré notre rendement à ce chapitre? Sommes-nous prêts plus rapidement qu'avant? Sinon, quels sont les sacrifices ou les compromis qui doivent être faits?

**Vam Bruce Donaldson:** Merci de la question; elle est très intéressante.

Pour ce qui est de savoir si nous avons amélioré le temps de préparation de nos militaires, nous savons, plus que nous le savions il y a 10 ou 12 ans, quel est l'entraînement minimal auquel les militaires doivent être soumis avant qu'ils participent à une mission dangereuse dans un environnement de combat moderne, surtout pour les missions terrestres, notamment en Afghanistan, mais également pour les missions aériennes et navales.

Dans certains cas, la préparation du personnel nécessite maintenant plus de temps. Nous avons également établi les compétences de base que les soldats devraient avoir. En ce qui concerne la préparation des réservistes, je crois qu'il est très important que nous ayons revu les compétences de base obligatoires des réservistes. Ainsi, lorsque les réservistes passent au niveau de formation suivant en vue de se préparer à une mission, ils ont déjà les compétences nécessaires en maniement des armes, en premiers soins, et cetera. Je crois que nous avons renforcé les compétences de base que nous attendons de l'ensemble des soldats, des marins et des aviateurs. Cela vaut également pour la condition physique et la connaissance des tactiques, techniques et procédures actuelles. Toutefois, tout entraînement suivi en vue d'une mission sera spécialisé.

Je crois que nous avons une meilleure idée des délais. Je dirais que nous investissons nos ressources plus tôt et mieux qu'avant, afin que nous puissions réduire le temps d'entraînement nécessaire pour une mission donnée. Cependant, je dirais que nous considérons la première rotation du personnel d'une mission, la « rotation zéro », comme une occasion d'apprentissage et de mise en pratique à la fois.

Nous avons également beaucoup de possibilités d'intégrer presque instantanément les leçons retenues à l'entraînement destiné à la prochaine relève, à tel point qu'en Afghanistan, lorsqu'il se produisait un incident majeur, nous pouvions, le cas échéant, intégrer immédiatement les leçons tirées de cet incident à l'entraînement destiné au personnel de relève qui devait arriver sur les lieux de la mission.

Pour ce qui est de la facilité et de la rapidité de préparation, nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous investissons nos ressources de manière à ce que ceux à qui nous confions une mission dangereuse soient prêts à composer avec ces dangers, et il y a des limites au temps d'entraînement que l'on peut retrancher sans augmenter le niveau de risque pour le personnel.

Pour ce qui est de savoir si cela...

• (0955)

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Merci, monsieur Alexander.

Monsieur Kellway.

**M. Matthew Kellway:** Merci, monsieur le président.

Vice-amiral, je veux seulement vous remercier de nouveau de votre présence et remercier tous les autres chefs des divers services des Forces canadiennes.

Si je n'ai aucune question à vous poser aujourd'hui, ce n'est pas parce que vos premiers commentaires n'étaient pas pertinents, ni parce que les observations et les commentaires formulés par d'autres généraux et amiraux venus témoigner devant nous n'étaient pas utiles. En fait, en tant que nouveau membre de ce comité qui étudie ce dossier depuis peu longtemps, je les ai trouvés très instructifs. Je crois que nous avons, en quelque sorte, fait le tour de la question de la disponibilité opérationnelle, et depuis longtemps.

Merci de vos commentaires.

Merci.

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Merci, M. Kellway.

Le ministre Baird a maintenant fait son annonce, et vous vous sentirez peut-être un peu plus à l'aise de répondre à des questions sur la Syrie.

Pour donner suite à la question de M. Alexander, pouvez-vous nous donner un aperçu d'un exercice de préparation à une mission, en l'occurrence, une mission en Syrie? Je suppose que les Forces canadiennes y songent depuis longtemps. Pouvez-vous non seulement nous expliquer cela, mais aussi nous indiquer les leçons retenues à la suite des missions en Afghanistan et en Libye, nous expliquer comment vous en tenez compte et nous dire à quelle étape de la préparation vous vous situez?

**Vam Bruce Donaldson:** Eh bien, monsieur, à la suite de l'annonce faite par le ministre Baird, je ne voudrais pas donner l'impression que nous songeons à entreprendre une mission en Syrie. Nous sommes toujours prêts à entreprendre toute mission que le gouvernement du Canada pourrait nous confier. Nous sommes toujours prêts à proposer des options au gouvernement du Canada.

Cependant, il serait peut-être plus utile que j'explique comment nous nous sommes préparés à la mission en Libye et comment nous avons conseillé le gouvernement à ce sujet.

Est-ce que ça répondrait à la question?

• (1000)

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Eh bien, en politique, j'appellerais ça une esquivé, mais je vais l'accepter, car ces renseignements pourraient être utiles et instructifs pour le comité.

**Vam Bruce Donaldson:** Nous avons trouvé la situation en Libye plutôt surprenante. Pendant les six ou huit mois qui ont précédé le conflit, ce pays ne nous préoccupait pas vraiment, mais c'est devenu assez rapidement un pays très préoccupant.

En Libye, nous nous soucions d'abord et avant tout de la sécurité des Canadiens, voire de la communauté internationale. La première étape de planification visait à faire en sorte que les Canadiens puissent être évacués du pays, au besoin, et nous avons dû le faire. L'ensemble du gouvernement s'est donc penché sur différentes façons de procéder et a suggéré un certain nombre d'options. On a déterminé comment procéder, ensuite, la procédure a été révisée selon l'évolution de la situation. Les Forces canadiennes sont intervenues. Nous avons désigné certains aéronefs qui pouvaient être utilisés pour cette mission. Lorsqu'il a constaté que c'était nécessaire, le gouvernement a demandé aux Forces canadiennes d'intervenir. En un jour, les aéronefs étaient prêts à être utilisés pour cette mission.

Nous n'avons pas seulement évacué des Canadiens. En collaboration avec certains partenaires étrangers, nous avons participé à une opération coordonnée, menée par le Royaume-Uni, qui a permis d'évacuer des milliers de personnes qui se trouvaient dans des zones de conflit pour les amener en lieu sûr.

Par ailleurs...

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Quand a-t-on décidé d'utiliser le navire?

**Vam Bruce Donaldson:** Par ailleurs, monsieur, nous surveillons l'évolution de la situation. Nous étions au courant des préoccupations de la communauté internationale et de l'ONU.

En tenant compte des effectifs que nous avons préparés et de ceux que nous pouvions préparer, nous avons établi un ensemble d'options d'intervention pour indiquer au gouvernement dans quelle mesure les Forces canadiennes pouvaient intervenir si la situation se détériorait, si la communauté internationale justifiait une intervention, et si le gouvernement décidait de faire appel aux Forces canadiennes.

Nous avons élaboré des options, que nous avons présentées au gouvernement. Selon l'évolution de la situation, le gouvernement déterminait comment les Forces canadiennes, et le gouvernement lui-même, devaient intervenir.

Ce qu'il faut savoir à propos des navires de combat, monsieur, c'est qu'il leur faut beaucoup de temps pour se rendre sur les lieux d'un conflit. Bien souvent, si on attend d'en avoir besoin, il est déjà trop tard. Cependant, l'avantage d'un navire de combat, c'est que nous pouvons l'envoyer où bon nous semble, pour des raisons liées exclusivement à la défense de la souveraineté et des intérêts nationaux.

Nous avons donc décidé plus tôt d'envoyer un navire de combat dans la région en raison de la marge de manoeuvre qu'il offrait si on devait procéder à d'autres évacuations, si le conflit s'étendait à d'autres pays ou s'il fallait défendre la souveraineté du Canada. Ensuite, le gouvernement a décidé, sur l'avis du Conseil de sécurité de l'ONU, de se joindre aux opérations de coalition. Peu après, les avions qui avaient été préparés étaient prêts à partir. Ils se sont rendus immédiatement sur les lieux, et ils ont servi aux opérations le lendemain.

Voilà comment tout s'est organisé. Certaines options ont été proposées. Une fois les options choisies, nous avons continué de conseiller le gouvernement au sujet des autres options que les Forces canadiennes pouvaient offrir si la situation se détériorait, et si le gouvernement souhaitait une intervention plus musclée. Ce genre d'intervention, c'est notre domaine. Nous avons désigné d'autres effectifs et nous les avons préparés pour que nous puissions intervenir rapidement si la situation s'envenimait, et si le gouvernement décidait d'intervenir de différentes façons.

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Merci. J'aimerais donner suite à cette intervention, mais je n'ai plus de temps.

Pour les conservateurs, Chris.

**M. Chris Alexander:** Merci.

Deux questions seront posées, une par moi-même, et une par M. Chisu. Voici d'abord la mienne.

Amiral, en ce qui concerne les missions spatiales, nous croyons comprendre que vous êtes responsable, au sein de la chaîne de commandement, à défaut de...

**Vam Bruce Donaldson:** Je ne fais que louer l'espace, monsieur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Chris Alexander:** Vous le louez.

Nous savons que le Canada n'a pas d'effectifs dans l'espace. Nous utilisons l'équipement spatial pour les communications, et cetera. Pouvez-vous nous indiquer dans quelle mesure nous sommes prêts à soutenir des missions spatiales? Compte tenu de votre commentaire et de l'importance des systèmes d'imagerie et de communications qui dépendent de satellites en orbite ou de satellites stationnaires, pouvez-vous également nous indiquer quelle est l'évaluation actuelle du Canada à l'égard des risques auxquels nous devons faire face dans l'espace, sur le plan militaire?

Depuis des années, on craint une militarisation de l'espace et l'armement spatial. Dans quelle mesure cela menace-t-il nos capacités de communication? Comment évaluer cela dans l'optique de la disponibilité opérationnelle?

• (1005)

**Vam Bruce Donaldson:** Merci. Voilà une autre question pertinente et complexe.

Je suis conscient que je prends probablement trop de temps pour répondre à certaines de ces questions, et je m'en excuse, mais c'est évidemment un sujet qui me tient à coeur, et je veux être le plus clair possible.

Je parlerai de quatre aspects liés aux opérations spatiales: la façon dont elles soutiennent nos communications; la façon dont elles nous tiennent informés; la façon dont elles nous avertissent d'un danger; les dangers qu'elles présentent.

Je dirai tout d'abord que nous sommes très conscients de l'intérêt du Canada pour la prévention de la militarisation de l'espace, et nous continuons de travailler avec diligence pour soutenir cette politique du gouvernement du Canada. En outre, l'intérêt du gouvernement du

Canada pour l'espace va au-delà des motifs militaires, et nous collaborons étroitement avec l'Agence spatiale canadienne et d'autres ministères pour répondre aux besoins du gouvernement à cet égard.

Habituellement, les Forces canadiennes utilisent l'espace pour fournir des services de communication. En fait, les satellites de télécommunication sont d'excellents moyens de fournir les services de communication à haute vitesse et à haut débit dont nous avons besoin pour nos systèmes de commandement et de contrôle modernes. Nous investissons comme nous le pouvons dans cette technologie. D'habitude, nous louons des satellites pour fournir ce genre de services; c'est souvent très cher, et il faut généralement payer en fonction du volume de données. Lorsque nous le pouvons, nous établissons des partenariats avec des alliés pour pouvoir utiliser leurs systèmes de communications, mais c'est généralement insuffisant pour répondre à tous nos besoins. Nous continuons de chercher des façons d'investir dans des systèmes de communication à haut débit sécuritaires et garantis, ainsi que des façons de réaliser des économies dans ce domaine, car c'est généralement très cher. Nous menons deux initiatives, dont vous avez peut-être entendu parlé, qui visent à investir dans ce genre d'équipement pour éviter des coûts à venir et bénéficier de ce genre de services pour une fraction du coût actuel.

Pour ce qui est des renseignements, nous utilisons beaucoup RADARSAT. Nous employons également des satellites météorologiques et d'autres types de satellites mis à notre disposition par des alliés afin d'être davantage au courant de ce qui se passe. C'est une composante très importante de nos opérations spatiales, parce que nous comptons énormément sur les instruments spatiaux pour le contrôle des renseignements et les interventions connexes, ainsi que pour être en mesure de savoir dans quoi nous nous embarquons. Nous avons divers programmes et mécanismes en place à cette fin.

Pour ce qui est des dangers que présentent les opérations spatiales, il faut s'informer, dans une certaine mesure, de ce qui se passe dans l'espace, car bien souvent, l'espace peut être utilisé pour faire circuler des armes qui peuvent présenter des risques pour le Canada. Il est donc très important de surveiller ce qui se passe dans l'espace. En outre, les débris spatiaux nous posent généralement des problèmes, et nous améliorons nos connaissances sur les types de débris qui peuvent présenter des risques pour le Canada afin de prédire ces risques, dans la mesure du possible, bien que ce ne soit pas une science exacte, pour que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent à cet égard.

Enfin, l'espace présente des dangers, et nous les avons vu évoluer. Nous avons vu des essais d'armement, et je crois qu'il est normal que des pays souhaitent empêcher que leurs ennemis éventuels se servent de l'espace lors d'un conflit. Des efforts sont consacrés à ce domaine, et nous les surveillons attentivement. Nous devons être conscients de la vulnérabilité de nos propres capteurs spatiaux et de ceux de nos alliés, et nous nous efforçons de les rendre aussi résistants que possible. Toutefois, tout satellite est plutôt vulnérable dans l'espace.

• (1010)

**M. Chris Alexander:** A-t-on le temps de poser une deuxième question?

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Nous avons déjà pris 35 secondes de trop.

Mes collègues veulent-ils que nous prenions 10 secondes de plus? Je suis beaucoup plus souple, comme président.

Monsieur Chisu.

**M. Corneliu Chisu:** Merci.

Amiral, j'aimerais également profiter de cette occasion pour offrir à tous les membres des Forces canadiennes, en particulier mes collègues du service de génie militaire, mes meilleurs vœux pour les Fêtes.

En tant qu'ancien ingénieur dans le domaine militaire et dans le secteur de la construction, j'ai une question à poser au sujet des infrastructures. Nous avons abondamment abordé la question du personnel et de l'équipement, mais les infrastructures jouent un rôle fondamental dans la disponibilité opérationnelle des troupes.

Par conséquent, que pouvez-vous me dire au sujet des infrastructures, notamment celles qui servent à entreposer les avions et les hélicoptères et à entraîner nos troupes pour les préparer aux opérations?

Je pose cette question aussi parce que...

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Il s'agit bien d'une question brève, n'est-ce pas?

**M. Corneliu Chisu:** Je pose cette question parce qu'elle est liée aux compressions, qui affectent beaucoup les infrastructures.

Pouvez-vous nous dire comment nous entretenons les infrastructures pour qu'elles soutiennent de façon essentielle notre disponibilité opérationnelle?

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Croyez-vous être en mesure de répondre assez brièvement à cette question?

**Vam Bruce Donaldson:** Tout d'abord, je dirais que les infrastructures constituent un pilier essentiel de nos activités. Nous prenons cela au sérieux. C'est très important. Comme je l'ai mentionné, sans infrastructures, nous ne pouvons pas mener nos opérations.

En outre, nos infrastructures sont nombreuses. Nous avons beaucoup d'édifices et de terrains. Nous sommes l'organisme

gouvernemental qui détient la plus grande superficie de terrain. Nous avons des milliers d'édifices à entretenir. C'est un défi de taille, mais nous nous engageons à entretenir nos infrastructures et à réinvestir dans celles-ci grâce à la stratégie de défense Le Canada d'abord.

Nous avons réservé des fonds pour les travaux d'entretien, de réparation, de construction et de démolition. Nous avons eu des problèmes en investissant tout cet argent dans l'entretien et les réparations, et nous ajustons notre façon d'affecter et de gérer nos fonds pour être en mesure de faire plus d'investissements, de répondre à nos attentes et d'atteindre nos objectifs, conformément aux normes de l'industrie en matière de réinvestissement.

En ce qui concerne les travaux de construction, nous avons eu des problèmes sur le plan des délais d'approbation des projets, et nous nous employons à modifier le processus à cet égard. Nous essayons de modifier les niveaux d'approbation et de regrouper les nouvelles infrastructures dans le cadre d'un programme. Ainsi, on approuverait un programme, plutôt qu'un grand nombre de projets distincts. De cette façon, nous pouvons accélérer le traitement et entreprendre la construction en se fondant davantage sur les normes d'exécution de l'industrie, plutôt que sur les normes que nous avons établies auparavant et que nous jugeons inacceptables.

Est-ce que ça répond à votre question?

**Le vice-président (L'hon. John McKay):** Merci, monsieur Chisu.

J'ai retenu ma leçon. Il ne faut jamais demander à un politicien de poser une question brève.

Le comité et moi-même vous souhaitons, à vous, à vos proches et aux forces armées que vous représentez, un joyeux Noël et une bonne année. Il serait agréable que 2012 soit, exceptionnellement, une année de paix, mais ce n'est pas ce que semble indiquer l'évaluation des risques.

Je souhaite également un joyeux Noël et une bonne année à mes collègues.

Sur ce, je vous remercie infiniment.

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>